

L'écotourisme

Expérience d'une interaction nature-culture

Marie Lequin

Volume 21, numéro 3, automne 2002

Écotourisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1072501ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1072501ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lequin, M. (2002). L'écotourisme : expérience d'une interaction nature-culture. *Téoros*, 21(3), 38-42. <https://doi.org/10.7202/1072501ar>

L'écotourisme

Expérience d'une interaction nature-culture

Marie Lequin

L'écotourisme, paradigme en émergence et phénomène en croissance, réfère actuellement à plusieurs types d'analyses et d'applications directes. Mais comment expliquer un tel engouement pour un tourisme orienté vers la nature ? Quelle est l'importance de la nature dans cette nouvelle forme de tourisme ? En quoi l'expérience recherchée par les écotouristes traduit-elle la motivation de ceux-ci à se tremper dans un univers autre que celui stressé et stressant du milieu urbain, celui où l'on se trouve habituellement ? Le but du présent article est de mettre en évidence certaines caractéristiques du phénomène de l'écotourisme, les possibilités de recherche et d'applications pratiques selon diverses dimensions et divers niveaux d'analyse. Aux fins de réalisation, l'enchaînement de la présentation s'appuie sur trois repères successifs et complémentaires : l'analyse de la portée du concept d'écotourisme ; la relation nature-culture dans laquelle se situe le phénomène de l'écotourisme et ce qui explique sa popularité ; l'analyse de « l'expérience » recherchée par l'écotouriste.

L'écotourisme, une façon autre de voyager, représente un courant nouveau de penser le développement et l'expérience touristiques qui se situe à même les principes du tourisme durable, c'est-à-dire une forme de tourisme respectueuse de l'environnement, prise au sens large, signifiant à la fois protection de la ressource, respect des identités culturelles et responsabilisation des intervenants, locaux et autres. Le présent texte tente d'expliquer l'émergence du

phénomène écotouristique et la sensibilisation accrue à la question environnementale à partir de l'évolution des rapports de l'humain avec la nature.

Nous présentons en trois temps l'analyse de l'évolution de ces rapports ainsi que du phénomène de l'écotourisme. Dans un premier temps, nous expliquons notre compréhension du paradigme de l'écotourisme ; dans un deuxième, nous analysons l'évolution historique du concept nature en faisant un lien avec l'écotourisme et, dans un troisième temps, ces conceptions d'écotourisme et de nature amènent à situer le phénomène de l'écotourisme comme expérience d'une interaction consensuée avec une forme de nature.

Le paradigme d'écotourisme

Sans prétendre faire une recension exhaustive des définitions de l'écotourisme, nous en retenons deux qui apparaissent centrales à notre analyse. Le paradigme de l'écotourisme, tel que défini par Hector Ceballos-Lascurain en 1983, a d'abord été associé à une forme de tourisme dont l'effet sur l'environnement physique et culturel était très faible :

[...] une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but précis d'étudier et d'admirer le paysage, et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente) observable dans ces zones. Dans cette perspective, le tourisme axé sur la nature signifie une méthode d'ap-

proche scientifique, esthétique ou philosophique du voyage, quoiqu'il n'est pas nécessaire que l'écotouriste soit un scientifique, un artiste ou un philosophe de profession. Ce qui compte par-dessus tout, c'est que la personne qui s'adonne à l'écotourisme ait l'occasion de se tremper dans un environnement naturel auquel elle n'a généralement pas accès en milieu urbain (dans Scace et al., 1992 : 13).

Une autre définition, elle aussi abondamment citée, est celle de la Société Internationale d'Écotourisme (TIES) qui définit l'écotourisme comme une forme de voyage responsable, dans les espaces naturels, qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. Que ce soit l'approche quelque peu idéologique de Ceballos-Lascurain ou encore celle plus éthique de la TIES, certaines caractéristiques se dégagent de ces définitions et sont reconnues par d'autres chercheurs. Ces caractéristiques ont d'ailleurs été reconduites dans la Déclaration de Québec sur l'Écotourisme (2002) sous forme de principes :

- contribuer activement à la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- inclure les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation, et contribuer à leur bien-être ;
- proposer aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel.

Le paradigme d'écotourisme dépasse la perspective économique, trop réductrice d'un problème plus large, et prend en

considération d'autres facteurs d'équilibre dont le bien-être à long terme des communautés d'accueil et la protection de la nature. L'écotourisme constitue ainsi une stratégie de développement régional qui exige de procéder à une gestion intégrée des ressources naturelles, tout en tenant compte des intérêts particuliers des différents acteurs, y compris ceux des visiteurs.

Les effets liés à l'écotourisme vont au-delà des dimensions économiques et écologiques que l'on trouve dans toute forme de tourisme durable. Le phénomène de l'écotourisme apparaît comme un moyen de réhabiliter le touriste, de ne pas le considérer uniquement sous l'angle des « méfaits du tourisme » dans la mesure où il contribue, par définition, à améliorer la qualité de vie des populations locales, à relever le degré de sensibilisation des visiteurs et des responsables du développement à la protection de la ressource et, enfin, à favoriser des relations entre les visiteurs et les visités qui soient fondées sur le respect et la reconnaissance réciproques à partir de la découverte (ou la redécouverte) d'un patrimoine naturel ; en un mot, faire vivre une expérience enrichissante au visiteur.

L'écotourisme constitue une forme de voyage qui se caractérise de la manière suivante :

- l'intérêt des voyageurs porte principalement sur les espaces naturels, aussi bien terrestres que marins, relativement peu perturbés et les plus « authentiques » possible ;
- il fait vivre une expérience unique aux visiteurs en leur permettant d'apprécier la nature ainsi que la relation qu'entretiennent les communautés locales avec leur territoire, par des activités d'observation, d'éducation ou d'interprétation ;
- il répond à un besoin d'évasion, loin du stress quotidien et du rythme imposé par les milieux urbains ;
- la principale motivation des écotouristes est de satisfaire un besoin cognitif et affectif en se ressourçant dans un milieu naturel à la fois unique et évocateur ;

- il concerne généralement des groupes restreints qui voyagent par leurs propres moyens ou organisés par de petites entreprises spécialisées (Lequin, 2001).

Le fil conducteur de ce concept émergent réside essentiellement dans la valorisation de la nature. Au-delà de la valeur accrue qu'on accorde à la nature, quelle est la véritable essence de cette « nature recherchée » par l'écotouriste ? Pour répondre à cette question, il apparaît nécessaire de comprendre l'évolution des différentes conceptions de la nature qui se sont succédées dans le temps et des relations que les différentes sociétés ont entretenues avec elle.

Évolution du concept « nature »

Les conceptions de la nature ont été, à travers les âges, socialement construites en majeure partie. Elles sont fondées à la fois sur des réalités tangibles et sur des perceptions qui relèvent de l'imaginaire collectif du temps. En somme, cet agencement inextricable de rapports entre nature et culture détermine les choix d'une époque en matière de conservation de façon à exprimer les valeurs et les idées pour lesquelles elle reconnaît des responsabilités, tant sur le plan écologique que socio-économique. La perception même que l'humain a de l'environnement est induite par sa culture et, selon cette culture, la nature sera respectée et préservée ou fera l'objet d'une exploitation parfois excessive.

Le radical latin du mot nature, comme son équivalent grec, renvoie à ce qui naît (*nasci*) et se développe (*phuomai*, se mettre à pousser, croître). Orientée vers l'idée de naissance et de vie, la notion de nature s'oppose à tout ce qui serait fabriqué et se situe dans une dimension à la fois de changement et de stabilité (comme le montre l'expression « nature morte »).

La nature est opiniâtre et lente dans ses opérations. S'agit-il d'éloigner, de rapprocher, d'unir, de diviser, d'amollir, de condenser, de durcir, de liquéfier, de dissoudre, d'assimiler, elle s'avance à son but par les degrés les plus insensibles. L'art, au

contraire, se hâte, se fatigue et se relâche. La nature emploie des siècles à préparer grossièrement les métaux, l'art se propose de les perfectionner en un jour. La nature emploie des siècles à former les pierres précieuses, l'art prétend les contrefaire en un moment (Diderot : XXXVII).

Il semble que ce soient les Grecs qui aient d'abord valorisé le mot « nature ». C'est à Aristote que l'on doit l'idée d'apposer radicalement la *technè* (la fabrication, le dehors) à la *phusis* (la nature, l'intérieur) : « [...] sont choses naturelles toutes celles qui, mues d'une certaine façon continue par un principe intérieur, parviennent à une fin » (Physique, II, 8, 199b). Ce qui caractérise ici la nature c'est l'union indissociable entre ses constituants (la forme et la matière) et surtout l'auto-mouvement qui l'anime et témoigne de sa puissance, alors que les objets se caractérisent par leur inertie et leur distinction (séparation). Par la suite, d'autres, tel Copernic ou Galilée, ont substitué la mécanique rationnelle à la physique (*phusis*, la nature) qualitative et ce qui subsiste alors du terme nature se confond avec celui d'univers.

La période de l'industrialisation a favorisé celle de l'urbanisation rapide avec, comme conséquences, l'entassement et la proximité physique ainsi que la pollution par la fumée et le bruit des machines. L'évasion dans la nature apparaît alors comme une solution aux effets pervers de cet univers technique alors que la science médicale reconnaît formellement les bienfaits de l'air de la montagne, de l'eau de mer et des séjours à la campagne.

Darwin, par sa théorie sur la sélection naturelle dans laquelle il reconnaît l'importance de la persistance du plus apte et la conservation des différences comme facteurs essentiels au maintien de l'équilibre entre l'espèce et son milieu, a eu un effet déterminant sur l'évolution du concept de nature. Pour Karl Marx, l'histoire humaine commence avec la transformation délibérée de la nature par l'humain ; il en détruit l'altérité pour se l'approprier. Ce qui nous amène, en ce début du XXI^e siècle, une période qui valorise plus que jamais



l'idée de nature ; mais comment l'expliquer ? C'est dans la possibilité de sa disparition que s'annonce la nécessité d'une re-composition des rapports entre l'humain et la nature.

L'attribution relativement récente d'une responsabilité morale envers la nature relèverait-elle de certains mouvements de révolte face à de faux progrès, plus dévastateurs que créateurs de richesse ? Il semble que le clivage entre nature et moralité relève de la modernité qui, en instrumentalisant la nature, a fait de l'humain l'unique source de valeur. La modernité n'est pas seulement la rationalisation, ni même la sécularisation.

[...] c'est la séparation du sujet et de la nature. La tradition affirmait que le monde est à la fois rationnel et finalisé, avec un dieu mathématicien, architecte et géomètre, et donc que le sujet et la nature sont mêlés. Mais des penseurs, qu'on appelle les Augustiniens, se sont opposés à cette tendance unificatrice visant à tout réduire à la raison. Ils ont opéré une distinction entre l'ordre de la nature et l'ordre du sujet. [...] La modernité s'oppose à cette conception en affirmant simultanément que la nature doit être comprise sans référence au sujet, et que le sujet n'est pas nature, mais purement conscience. [...] Le monde dans lequel nous vivons n'est pas seulement celui d'une séparation positive entre le sujet et la nature, c'est également celui d'un écartèlement problématique entre le monde technocratique et le monde communautaire (Touraine, dans Cabin et Dortier, 2000 : 201).

D'autres remettent en question l'adéquation moderne entre humanité et moralité, où la nature serait exclue, et font de la nature l'objet d'une préoccupation essentiellement éthique. Il existe actuellement un débat en partie d'ordre philosophique et juridique entourant la question des droits de la nature. Possède-t-elle une valeur intrinsèque qui lui donne des droits en tant que personne juridique (sujet), la plaçant

ainsi sur le même plan que l'humain ? Ou n'est-elle qu'un objet au service de l'humain ?

À ce titre, Ferry (1992) relève deux approches à la question du droit de la nature. La première, l'approche « écocentrique », privilégiée par les écologistes radicaux, prétend instaurer la nature en sujet de droit lui accordant les mêmes droits que les humains. Selon la deuxième approche, qualifiée d'« anthropocentrique », la nature ne saurait occuper un autre statut que celui d'un objet à caractère utilitaire ou « romantique », selon le cas. D'où la question : faut-il, pour assurer la protection de notre environnement, que nous lui accordions des droits égaux, voire supérieurs à ceux des êtres humains ? Dans sa critique du fondamentalisme écologique, Ferry soutient que les écologistes radicaux commettent une faute logique, une « contradiction performative », et qu'à ce titre ils deviennent eux-même anthropocentristes en prétendant savoir ce qui est le mieux pour l'environnement naturel. Ils font preuve d'illogisme en oubliant que « toute valorisation, y compris celle de la nature, est le fait des hommes et que, par conséquent, toute éthique normative est en quelque façon humaniste et anthropocentrique » (1992 : 196). La nature est un objet puisqu'elle est incapable d'agir avec toute la « réciprocité » qu'on attend d'un sujet ; l'humain seul peut, si tel est son souhait, accorder une certaine valeur à la nature. En somme, la nature possède la valeur que nous, les humains, lui accordons pour la beauté, la force et le respect qu'elle nous inspire. C'est en ce sens, selon Ferry, que nous nous contraignons à des « devoirs » envers la nature, parce que nous nous sentons responsables de sa dégradation.

Le souci actuel de la nature témoigne d'une volonté commune de considérer l'humain comme faisant partie de la nature. La nature, tantôt puissante et pouvant servir de modèle, se révèle de plus en plus fragile et nous fait tendre vers son respect en limitant nos actions et en choisissant quelle nature nous devons conserver, protéger et transmettre. La crise environnementale des années 1970 est née de la prise de conscience que les ressources de la nature ne

sont pas illimitées et qu'elles sont sensibles à notre action, mais que nous en demeurons fortement dépendants. Cette crise nous a permis d'appréhender les limites des techniques modernes sous l'angle de la rationalité mécanique et de comprendre qu'il faut désormais agir avec prudence (principe de précaution).

Actuellement, il existe un modèle de protection de la nature qui correspond à celui de la « nature sauvage » préservée dans son intégrité, telles les réserves écologiques (catégorie « Ia », selon la classification de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sur les aires protégées). Si certains reprochent à cette idée de nature sauvage de maintenir une séparation entre l'humain et la nature, d'autres perçoivent l'impossibilité de séparer l'histoire humaine de celle de la nature, celle-ci étant culturellement et socialement déterminée.

Cette brève rétrospective des rapports homme-nature remet en question la primauté d'un certain paradigme écologique qui questionne l'approche où les idées courantes sur l'environnement sont fondées sur la croyance que la nature représente une communauté (écologique) stable, holistique, homéostatique, capable de préserver son équilibre naturel plus ou moins indéfiniment si l'homme peut éviter de la perturber (Cronon, 1996). Des recherches dans plusieurs disciplines, en écologie, en anthropologie et en histoire culturelle, notamment, ont démontré que la conception historique que nous avons du monde naturel n'est peut-être pas si naturelle que nous le pensons, mais peut être beaucoup plus dynamique, changeante et liée à l'histoire humaine que les croyances populaires ne le laissent entendre (Bourg, 1997). En somme, cela montre que le sens que nous conférons à la notion de « nature » est déterminant sur notre engagement, nos valeurs, ainsi que sur la recherche d'une expérience agréable et unique dans un milieu peu perturbé par l'action humaine, telle l'expérience écotouristique.

L'expérience écotouristique

D'une part, le concept d'écotourisme permet de brosser les grands paramètres qui

définissent ce nouveau type de tourisme, notamment les dimensions de développement durable, de développement régional et de démocratie participative (Lequin, 2000). D'autre part, l'évolution du concept de nature permet de progresser dans l'analyse du phénomène écotouristique en le montrant comme une forme recherchée d'activité « interactive » entre l'humain et l'environnement, naturel et culturel, ce qui nous permet de comprendre l'activité écotouristique également comme une « dynamique de sensibilité » particulière qui nourrit cette relation. La prochaine étape de progression dans l'analyse se pose alors sur le plan de l'individu, à savoir en quoi consiste pour l'essentiel l'expérience écotouristique ?

Les études sur l'écotourisme montrent que les écotouristes ont un intérêt évident pour les espaces naturels relativement peu perturbés par l'action humaine. L'écotourisme procède à une valorisation morale de la nature « sauvage » qui est intrinsèquement liée à sa rareté et, par conséquent, à la difficulté d'accès. Selon Georg Simmel, l'objet n'acquiert de prix aux yeux d'un individu que s'il est suffisamment proche pour susciter le désir et suffisamment éloigné pour justifier des sacrifices. Sous quelle logique d'interaction ou raison d'agir explique-t-on la ou les motivations des écotouristes à se déplacer, à effectuer des voyages où la recherche d'une relation avec la nature, une relation de fusion, d'incorporation pourrait-on dire, dans un espace naturel et culturel, est essentielle ?

Selon une hypothèse, la motivation principale qui oriente l'écotouriste dans ses déplacements et qui le pousse à aller vers certains espaces naturels est liée aux valeurs et aux préférences que sa culture personnelle et celle de la société accordent à la nature. Or, la menace qui pèse aujourd'hui sur la nature fait prendre conscience de son importance pour notre survie et de notre dépendance envers elle. En ce sens, l'écotourisme exprime une relation aux valeurs de la société où notre perception et notre attirance envers la nature s'en trouvent culturellement déterminées. L'écotourisme s'inscrit dans une nouvelle conception de



Saint-Narcisse (Québec).
Photo : J. B. Carrière.

la nature où ce n'est pas tant la nature qui s'est humanisée, mais plutôt l'humanité qui s'est faite nature (Larrère, 1997).

Une telle conception de la relation culture-nature détermine les logiques d'action des écotouristes. De façon générale, François Dubet (1994) distingue trois logiques d'action sociale qui sont à l'œuvre dans une culture :

- *L'intégration* : une logique identitaire qui renvoie aux communautés qui existent dans toute formation sociale. L'action est conçue du point de vue de l'appartenance sociale de l'individu et l'objectif consiste à maintenir ou à consolider une telle identité dans le cadre.
- *La stratégie* : une logique d'intérêt qui renvoie au monde du marché et élabore, à ce titre, des stratégies individuelles et « égoïstes ». L'action est guidée ici par des principes de la rationalité utilitariste.
- *La subjectivité* : une logique éthique dans laquelle l'action est déterminée

selon un « engagement » en faveur des valeurs.

Bien que ce soit la combinaison de ces trois logiques d'action à des degrés divers qui détermine ce que Dubet appelle l'« expérience sociale », la troisième est peut-être celle qui explique le mieux l'expérience recherchée par l'écotouriste, pour qui les valeurs liées à la nature et à son authenticité sont très prégnantes et la définition même de ce concept inclut la contribution des acteurs à la protection de la ressource.

Pour poursuivre cette analyse de logique d'action, il est possible de concevoir l'expérience écotouristique en ce qui concerne l'individu dans une perspective phénoménologique, plus précisément comme une expérience de la conscience, d'un « rapport au monde » défini par l'intentionnalité, une expérience subjective. Une expérience qui, selon l'approche phénoménologique développée par Edmund Husserl, prend appui sur la relation qui s'établit entre le « moi »



et le « monde », entre la conscience du sujet et celle de l'objet. Nous concevons cette relation comme centrale à l'expérience écotouristique. Comme le souligne Maurice Merleau-Ponty, c'est par notre corps que nous percevons le monde (dans Dortier, 1998). Ce corps, dit-il, vit, agit, ressent, voit. Il est en relation avec le monde. Il n'est pas un observateur objectif, il n'est pas non plus une intériorité absolue ». Dans le même sens, nous pouvons parler de la relation de l'écotouriste avec la nature. Cette nature (objet esthétique), dans laquelle il (sujet) prend place, possède une signification par la relation, voire « l'interaction » de conscience qu'il noue avec elle. Percevoir, c'est attribuer une signification aux objets, leur donner un sens qui n'a de sens que dans un rapport au monde. C'est dans cette « mise en forme » que l'expérience écotouristique prend son sens alors que la relation nature-culture en détermine le sens.

L'écotourisme, à ce stade d'analyse, se présente alors comme une expérience subjective ; une expérience de la nature qui sollicite la sensibilité, le plaisir ; une relation de fusion confiante, d'incorporation de l'écotouriste dans un environnement naturel et culturel qui le définit ; une expérience fondamentale qui demeure en mémoire et, à la limite, qui transforme. L'écotouriste est, en ce sens, un touriste de l'intime qui puise dans sa propre culture et sa subjectivité (liée à l'expérience de la conscience) pour apprécier un ailleurs unique, dans une relation où s'entremêlent le « soi » et « l'autre ».

Conclusion

Le présent article montre qu'une analyse d'ensemble du phénomène de l'écotourisme exige d'englober plusieurs disciplines et niveaux. Aux fins de réalisation et de progression dans l'analyse, le phénomène d'écotourisme a été analysé à partir de trois repères ou points d'ancrage progressifs. Ce survol a permis d'entrevoir plusieurs voies potentielles de recherche et d'applications pratiques dans le domaine.

Sur le plan général, une brève analyse des formulations et des caractéristiques du concept d'écotourisme permet d'en saisir

l'essence et la portée, principalement dans ses dimensions socioéconomique (produit touristique différencié, développement régional), politique (démocratie participative) et écologique (développement durable).

Sur un plan mitoyen, la perspective du phénomène, quand on l'analyse à partir d'une explication contemporaine de ce que l'on conçoit comme étant « naturel », permet de progresser dans l'explication en précisant que l'écotourisme s'inscrit inexorablement dans une relation particulière entre nature et culture au sein d'une société, soit un niveau qui met en évidence une dimension anthropologique. Cette analyse montre que si l'écotourisme est culturellement déterminé, il en serait de même, à l'évidence, en ce qui regarde les produits et les retombées de l'écotourisme qui doivent être développés en congruence avec les cultures et qui ne sont pas *a priori* de caractère universel.

Sur un plan davantage individuel, l'écotourisme peut être analysé comme la recherche d'une expérience d'interaction affective et consciente avec une certaine forme ou activité de nature. Il peut être analysé dans une perspective phénoménologique, ce qui permet de faire ressortir pourquoi l'écotouriste recherche cette forme ou ce site spécifique d'interaction nature plutôt qu'un autre et, également, ce qu'il recherche pour lui-même par cette expérience de conscientisation, « *la conscience étant comme une fenêtre qui ne s'ouvrirait sur le monde qu'en se regardant d'abord* » (Comte-Sponville, 2001 :127).

Marie Lequin, Ph.D. en études urbaines, est professeure-chercheuse au Département des sciences du loisir et de la communication sociale, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Bibliographie

- Bourg, Dominique (1997), *Nature et technique. Essai sur l'idée de progrès*, Collection Optiques Philosophie, Paris, Hatier.
- Cabin, P., et J.-F. Dortier (2000), *La sociologie. Histoire et idées*, Presses universitaires de France, Paris, Éditions Sciences Humaines.
- Comte-Sponville, André (2001), *Dictionnaire philosophique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Cronon, W., éd. (1996), *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature*, New York, London, W.W. Norton.
- Diderot, Denis (1983), *Pensées sur l'interprétation de la nature*, Paris, J. Vrin.
- Dortier, Jean-François (1998), *Les sciences humaines. Panorama des connaissances*, Éditions sciences humaines, Presses universitaires de France.
- Dubet, François (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Ferry, Luc (1992), *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Éditions Grasset.
- Hamelin, Octave (1931), *Physique II / Aristote, 2^e éd.*; traduction et commentaire de O. Hamelin, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, Collection Bibliothèque d'histoire de la philosophie.
- Husserl, Edmund (c1991), *Problèmes fondamentaux de la phénoménologie*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Épiméthée.
- Larrère, Catherine, (1997), *Les philosophies de l'environnement*, Collection Philosophie, Paris, Presses universitaires de France.
- Lequin, Marie (2000), *Gouvernance en écotourisme : développement durable, développement régional et démocratie participative*, Thèse présentée comme exigence partielle au doctorat en études urbaines, Département des études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal.
- Lequin, Marie (2001), *Écotourisme et gouvernance participative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Scace R. C., E. Grifone, et R. Usher (1992), *Ecotourism in Canada*, Canadian Environmental Advisory Council, Minister of Supply and Services Canada.